de la compagnie la de B. H., légua une somme de £12,000 stg. ($60,000) à être employée au profit des missions indiennes de la terre Rupert. Les héritiers de M. Leith contestèrent ce legs, ce qui donna lieu à un procès qui ne fut décidé qu'en 1849, par lord Langdale. La décision de Sa Seigneurie fut en partie basée sur une offre faite par la compagnie de la B. H., comme suit : que, si le legs contesté était mis de côté pour la fondation d'un évêché, dans la terre Rupert, la compagnie ajouterait à l'intérêt de cette somme le montant annuel de £300 stg., donnant au nouvel évêché un revenu annuel de £700 stg., par année.

Par un ordre en chancellerie, cette proposition fut adoptée, et, en 1849, le diocèse de la terre Rupert fut établi en vertu de lettres patentes portant le grand sceau.

Jusqu'à cette époque, les missions du Nord-Ouest avaient été entièrement sous le contrôle de la société ecclésiastique anglaise. En 1844, l'évêque Mountain, (bien connu, à Québec), à la demande de la société visita l'extrême ouest et y consacra deux ministres.

En 1849, le rév. David Anderson, du collége Exeter, Oxford, fut consacré premier évêque de la terre Rupert, dans la cathédrale de Cantorbéry, et, dans l'automne de la même année, il se rendit à la rivière Rouge, par la route d'York Factory. Il établit sa résidence à l'endroit même où, en 1821, M. West avait fondé la première mission du N.-O., et donna à son église le nom de cathédrale de St. Jean. Entre autres travaux de cet évêque, l'on peut mentionner la fondation d'un archidiaconat et la formation de diverses paroisses. L'évêque Anderson, n'ayant pas les moyens de se procurer tous les instituteurs dont il avait besoin, s'était chargé lui-même de la direction d'une des écoles qu'il avait fondées. En 1864, ce dignitaire, qui a laissé de bien bons souvenirs derrière lui, se démit de ses fonctions et fut remplacé par le rév. Robert Machray, du collége Sydney Sussex, Cambridge. Il arriva au siége de son évêché en octobre 1865.

On ne pourrait faire remonter au-delà de 1851 la formation d'une église presbytérienne dans la colonie de la rivière Rouge. Comme je l'ai dit, au commencement de ce chapitre, lord Selkirk avait promis à ses colons écossais un ministre presbytérien parlant le gaélique. Cette promesse, pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, ne put être remplie, et fut la cause de troubles et de difficultés, qui ne se terminèrent qu'en 1851. La responsabilité de cette question épineuse avait passé de l'église presbytérienne d'Ecosse à l'église presbytérienne du Canada, et, après une entente à l'amiable, le rév. John Black vint à la colonie. Le presbytère, érigé en 1851, servit d'église jusqu'au 5 de février 1854, jour où